

Département des Côtes d'Armor

BILAN 2024

DE LA MISE EN ŒUVRE

DU PROGRAMME DÉPARTEMENTAL

D'INSERTION

Direction
développement social





SOMMAIRE

I - ÉTAT D'AVANCEMENT.....	4
II - FICHES ACTIONS - MISE EN ŒUVRE 2024	7
AXE STRATÉGIQUE 1	7
Dynamiser les parcours d'insertion au regard des singularités, des besoins des personnes accompagnées et de leurs potentialités.....	7
AXE STRATÉGIQUE 2	20
Conjuguer nos forces pour favoriser l'accès à un emploi durable pour les personnes accompagnées.....	20
AXE STRATÉGIQUE 3	34
Garantir un pilotage concerté de la politique départementale avec les acteurs, les citoyens et les territoires.....	34

I - ÉTAT D'AVANCEMENT

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	ÉTAT D'AVANCEMENT 2024
AXE 1 DYNAMISER LES PARCOURS D'INSERTION AU REGARD DES SINGULARITÉS ET DES BESOINS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET DE LEURS POTENTIALITÉS	1-1 Améliorer les délais d'amorçage des parcours et d'orientation des personnes	1	Garantir aux nouveaux entrants dans le dispositif insertion une orientation dans les 15 jours	■
		2	Construire des outils de communication simplifiés à destination des allocataires du rSa pour mieux appréhender leur parcours	■
		3	Accentuer les orientations des personnes vers les dispositifs d'accompagnement renforcé : accompagnement global, actions de remobilisation...	■
		4	Fluidifier les parcours d'insertion par le déploiement d'un portail partagé au service des allocataires rSa	■
		5	Repérer les personnes non engagées dans un parcours et leur proposer de nouvelles modalités de mobilisation	■
	1.2 Valoriser le pouvoir d'agir des personnes et accompagner différemment leur parcours	6	Consolider la formation des travailleurs sociaux pour une meilleure prise en compte et valorisation des compétences psychosociales des personnes, et plus largement de leur pouvoir d'agir	■
		7	Promouvoir toutes les expériences favorisant la pair-aidance entre les personnes allocataires du rSa	■
		8	Construire un outil type « carnet de bord » ou « projet personnalisé d'insertion » à l'attention des personnes accompagnées et de leurs accompagnants afin de suivre les étapes du parcours	■
		9	Reconnaître et favoriser l'accès au sport et à la culture dans le parcours d'insertion (ouverture sur l'extérieur, bien-être, estime de soi)	■
	1-3 Prendre en compte les singularités de certaines personnes accompagnées	10	Développer davantage la dimension « insertion » dans l'accompagnement éducatif des jeunes accompagnés (16/21 ans) par l'Aide Sociale à l'Enfance	■
		11	Proposer des actions dédiées pour soutenir l'insertion sociale et professionnelle des familles monoparentales	■
		12	Consacrer l'accompagnement spécifique pour certains publics allocataires du rSa (gens du voyage, grands précaires, artistes, travailleurs indépendants et exploitants agricoles)	■
	1.4 Développer des parcours d'insertion sociale	13	Promouvoir le bénévolat et la mobilisation des personnes au titre d'une utilité sociale sur leur territoire, en lien avec les acteurs associatifs, culturels et collectivités territoriales présentes sur les bassins de vie des personnes question	■

■ Action en cours de mise en œuvre/engagée ■ Action non engagée en 2024 ■ Action suspendue ou arrêtée

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	ÉTAT D'AVANCEMENT 2024
AXE 2 CONJUGUER NOS FORCES POUR FAVORISER L'ACCÈS À UN EMPLOI DURABLE POUR LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES	2-1 Dépasser les freins pour aller vers l'emploi	15	Encourager les coopérations territoriales pour proposer une offre de mode de garde aux personnes en formation ou reprise d'emploi en lien avec le schéma départemental des services aux familles	■
		16	Soutenir les initiatives visant à lever les problèmes de mobilité (plateformes de mobilités et co-voiturage solidaire) en lien avec le schéma départemental des mobilités	■
		17	Construire des parcours intégrés insertion, formation, emploi pour les secteurs d'activité en tension et les encourager financièrement	■
		18	Consacrer le rôle des infirmiers de territoire, acteurs clef dans la médiation en santé pour les allocataires du rSa accompagnés par les pôles sociaux des Maisons du Département	■
	2-2 Co-construire les accompagnements socio-professionnels entre acteurs	19	Coordonner les parcours des personnes via des outils partagés : le logiciel Néoinsertion, le diagnostic 360...	■
		20	Renforcer le rôle des conseillers parcours insertion au sein des Maisons du Département pour faciliter les liens entre les travailleurs sociaux et les acteurs sur les territoires	■
		21	Simplifier et optimiser les parcours d'accompagnements en mobilisant les instances de concertation locales	■
	2-3 Développer de nouvelles modalités de mises en relation entre personne accompagnée/employeur/partenaire de l'insertion pour favoriser l'entrée en emploi	22	Promouvoir auprès de l'ensemble des acteurs de l'insertion par l'activité économique la démarche de « médiation active vers l'emploi » : « l'emploi d'abord » et le coaching renforcé	■
		23	S'appuyer sur le réseau de l'économie sociale et solidaire pour proposer et soutenir les initiatives permettant un rapprochement entre les acteurs de l'insertion et ceux de l'économie	■
		24	Poursuivre le déploiement de la clause sociale d'insertion par l'activité économique, ainsi que les marchés réservés à l'insertion et au handicap dans les marchés publics du Conseil départemental	■
		25	Accompagner les ateliers et chantiers d'insertion dans la consolidation ou l'évolution de leur offre pour une plus grande adéquation avec les besoins et profils des allocataires rSa	■

■ Action en cours de mise en œuvre/engagée ■ Action non engagée en 2024 ■ Action suspendue ou arrêtée

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	ÉTAT D'AVANCEMENT 2024
AXE 3 GARANTIR UN PILOTAGE CONCERTÉ DE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE AVEC LES ACTEURS, LES CITOYENS ET LES TERRITOIRES	3.1 Mieux connaître les personnes accompagnées en insertion	26	Solliciter des remontées régulières d'éléments de diagnostic de la part des partenaires associatifs et institutionnels	
		27	Moderniser et fiabiliser les systèmes d'information, et garantir l'interopérabilité des outils	
	3-2 Se doter d'instances de gouvernance partagées et concertées sur la vie du Programme Départemental d'Insertion	28	Créer un comité de suivi du Programme Départemental d'Insertion, composé des acteurs associés à son élaboration et réuni annuellement afin d'évaluer les réalisations de l'année et valider les propositions de nouvelles actions	
		29	Créer et animer un comité d'usagers départemental, composé des représentants locaux des allocataires rSa, pour notamment l'associer au suivi du programme départemental d'insertion	
		30	Organiser annuellement une conférence des financeurs des Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)	
	3-3 Garantir l'interconnaissance entre les acteurs sur les territoires	31	Impulser une démarche d'aller vers de la part des acteurs de l'insertion et de la formation via des rencontres programmées en direction des prescripteurs et du public	
		32	Proposer un temps annuel « assises départementales de l'insertion » ouvert à l'ensemble des acteurs et notamment aux personnes accompagnées pour témoigner des actions et projets initiés sur les territoires dans l'année	
		33	Déployer une plateforme numérique pour informer sur l'offre de formation, d'insertion et d'emploi disponible pour les personnes	
	3-4 Permettre une traduction de la politique départementale à l'échelle des territoires	34	Promouvoir la création de comités d'usagers à l'échelle de chaque établissement public de coopération intercommunale	
		36	Encourager les expérimentations et initiatives locales pour répondre au plus près aux besoins des personnes en insertion dans leur bassin de vie	

■ Action en cours de mise en œuvre/engagée ■ Action non engagée en 2024 ■ Action suspendue ou arrêtée

II - FICHES ACTIONS - MISE EN ŒUVRE 2024

AXE STRATÉGIQUE 1

Dynamiser les parcours d'insertion au regard des singularités, des besoins des personnes accompagnées et de leurs potentialités

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

1-1 Améliorer les délais d'amorçage des parcours et d'orientation des personnes

Action n° 1

Garantir aux nouveaux entrants dans le dispositif insertion, une orientation dans les 15 jours

Réalisations 2024

- Organisation du COPIL Plateforme d'Orientation le 03/06/2024 et de deux COTECH le 14/05/2024 et le 14/10/2024
- Formation plateforme Insertion22 le 08/02/2024 et le 03/06/2024
- Rencontre AGIR LE 31/05/2024
- Rencontre ARTEX le 07/06/2024
- Rencontre avec le pôle artiste du CD22 le 11/07/2024
- Rencontre MADERA le 12/07/2024
- Échange France Travail Guingamp le 06/09/2024
- Consolidation des attendus en lien avec les indicateurs/délais
- Élaboration de la vidéo de présentation de la plateforme pour diffusion au sein du Département
- Création de la plaquette de présentation de la plateforme pour diffusion au sein des MDD

Freins/obstacles

- > Difficultés d'accès à des bureaux de permanence à la MDD de Guingamp
- > Délais d'attente pour le dispositif ELAN

À signaler

- Travailler sur l'évolution de la plateforme au regard de la réforme de France Travail
- Poursuivre l'amélioration de l'articulation avec les MDD, notamment pour les délais de traitement des CER et fiches de prescription (nette amélioration en 2024 pour les prescriptions avec la mise en place de mails systématiques pour prévenir du dépôt sur GECO)
- Renforcer la connaissance de la plateforme / transmission des synthèses aux TS en MDD

Indicateurs de suivi

- Délais de prise de 1^{er} contact (janvier-septembre 2024) : 6 jours contre 19 en 2022
- Délais d'orientation de tous les publics (janvier-septembre 2024) : 23 jours contre 35 en 2022
- Délais de contractualisation du CER (janvier-septembre 2024) : 23 jours contre 38 en 2022

Perspectives 2025

- > Poursuite de l'action en 2025 en l'adaptant aux nouvelles procédures d'orientation des ArSa de la Loi Plein Emploi.



AXE STRATÉGIQUE 1

Dynamiser les parcours d'insertion au regard des singularités, des besoins des personnes accompagnées et de leurs potentialités

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

1-1 Améliorer les délais d'amorçage des parcours et d'orientation des personnes

Action n° 2	
Construire des outils de communication simplifiés à destination des allocataires du rSa pour mieux appréhender leur parcours	
Objectif de l'action	
Contenu de l'action et réalisation	
Bénéficiaires de l'action	Pilote de l'action ou, co-pilote
Partenaires pressentis	
Indicateurs de suivi	Phasage > 2024 et 2027

Mise en suspend cause déploiement loi PE

AXE STRATÉGIQUE 1

Dynamiser les parcours d'insertion au regard des singularités, des besoins des personnes accompagnées et de leurs potentialités

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

1-1 Améliorer les délais d'amorçage des parcours et d'orientation des personnes

Action n° 3

Accentuer les orientations des personnes vers les dispositifs d'accompagnement renforcé : accompagnement global, garantie d'activité départementale, actions de remobilisation...

Réalisations 2024

- Les Conseillères Parcours Insertion sont formées à accompagner les travailleurs sociaux afin qu'ils prescrivent les dispositifs les plus adaptés aux allocataires RSA. Les CPI participent à l'animation fonctionnelle proposée par la conseillère technique chaque mois.

Pour L'accoglo :

- Mise en place de 2 nouveaux portefeuilles Acco Glo sur les territoires des MDD de St-Brieuc et Lannion
- Une réunion entre professionnels de France Travail et du département afin de mettre à jour le protocole Acco Glo.
- Réunions sur chaque territoires entre les conseillers Acco Glo et les CPI

Pour l'action de remobilisation ELAN :

- participation aux COTECH et COPIL
- suivi des prescriptions et parcours engagés localement par les CPI
- prolongation du marché de septembre 2024 à avril 2025
- sourcing auprès de 4 partenaires en collaboration avec le service de la commande publique
- écriture d'un nouveau marché pour 2025

Freins/obstacles

> Le nouveau marché « actions de remobilisation » déclaré infructueux en juillet

À signaler

Indicateurs de suivi

Pour l'Accompagnement Global

- 224 prescriptions des MdD au 31/10/2024
- 477 entrées dont 70 % de bRSA au 30/09/2024
- 379 sorties dont 39,3 % positives (emploi, formation) au 30/09/2024

Pour le dispositif ELAN depuis le 1^{er} janvier 2024 :

- nbre de prescriptions : 124
- nbre de suivis : 153
- nbre de sorties positives : 2

Perspectives 2025

> Poursuite de cette action



AXE STRATÉGIQUE 1

Dynamiser les parcours d'insertion au regard des singularités, des besoins des personnes accompagnées et de leurs potentialités

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

1-1 et 1-2 Améliorer les délais d'amorçage des parcours et d'orientation des personnes tout en valorisant le pouvoir d'agir des personnes.

Fusion Action n° 4 et Action n° 8

Fluidifier les parcours d'insertion par le déploiement d'un portail partagé au service des allocataires rSa et proposer un suivi du parcours d'insertion sous la forme d'un carnet de bord

Réalisations 2024

- Construction de la plateforme Insertion22 avec le prestataire Néolink et correction des anomalies et difficultés techniques rencontrées
- Étude avec le prestataire pour la mise en œuvre d'une interopérabilité entre la plateforme des Emplois de l'Inclusion et Insertion22
- Déploiement de la plateforme Insertion22 sur le secteur de la MDD de Saint-Brieuc Lamballe au second trimestre 2024, avec les étapes suivantes :
 - 10 sessions de formation organisées en avril 2024 pour les professionnels de l'insertion du Département (Travailleurs sociaux, CPI, Coordonneurs rSa, Assistantes administratives, chefs de service Action social, infirmiers)
 - 4 sessions de formation organisées en mai 2024 pour les opérateurs dans les structures d'insertion
- Envoi d'un courrier aux allocataires rSa soumis à obligations de démarches pour la création de leur compte sur Insertion22
- Sur le même modèle que celui du secteur de la MDD de Saint-Brieuc, déploiement de la plateforme Insertion22 sur l'ensemble des MDD du département à partir de septembre 2024 (Guingamp-Paimpol-Rostrenen, Lannion, Loudéac et Dinan)
- Mise en place de l'assistance Insertion22 pour la création des comptes allocataires et l'accompagnement à l'utilisation de la plateforme
- Mise en place du partenariat avec les Espaces France Service et le Forum des Savoirs pour l'information et l'accompagnement premier niveau sur la plateforme Insertion22

Freins/obstacles

- > Difficultés fonctionnelles constatées dans le déploiement de la plateforme par le prestataire
- > Interopérabilité avec la plateforme des Emplois de l'Inclusion en cours de mise en œuvre

À signaler

- Fort enjeu de l'utilisation par les travailleurs sociaux du Département

Indicateurs de suivi

- Mise en place ou non du portail numérique : déploiement effectif à partir du dernier trimestre 2024
- Nombre de comptes créés (allocataire) : 450 au 31 octobre 2024 (déploiement en cours)
- Nombre de parcours amorcés : en cours de déploiement (formation des opérateurs à effectuer)
- Mise en place du parcours personnalisé de l'allocataire (carnet de bord)

Perspectives 2025

- > Utilisation de la plateforme dans sa version définitive comme outil de suivi des parcours d'insertion des allocataires rSa du département
- > Mise en place de la synchronisation avec la plateforme des Emplois de l'Inclusion pour les offres IAE
- > Mise en œuvre de procédures de continuité de la plateforme : mise à jour du catalogue d'offres, suivi des partenariats, organisation de l'assistance, établissement d'indicateurs d'évaluation des actions d'insertion

AXE STRATÉGIQUE 1

Dynamiser les parcours d'insertion au regard des singularités, des besoins des personnes accompagnées et de leurs potentialités

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

1-1 Améliorer les délais d'amorçage des parcours et d'orientation des personnes

Action n° 5

Repérer les personnes non engagées dans un parcours et leur proposer de nouvelles modalités de mobilisation

Réalisations 2024

- Poursuite du plan d'action de remobilisation des Demandeurs d'Emploi de Longue et Très Longue Durée/ bRSA engagé en 2023 (Cf. détail dans rubrique « Réalisé 2023 »)
- Augmentation de 6 le nombre de portefeuilles de suivi intensif dans les agences dont certains spécifiques RSA depuis septembre
- + 2 portefeuilles GLO (dont 1 spécifique RSA) depuis le 1^{er} juillet
- Mise en place d'une session Prépa Avenir Adulte spécifique RSA (démarrage le 18 nov.)

Freins/obstacles

Idem 2023 :

- > Public parfois difficile à mobiliser (plusieurs convocations sont parfois nécessaires)
- > Gestion des certaines problématiques liées à la santé et tout particulièrement les addictions.
- > Maintien de la mobilisation au moment de la concrétisation de certains moments clés (immersions, entrées en prestations ou reprises d'emploi) ==> 30% d'abandon

À signaler

- Signature d'une convention de partenariat avec la CPAM dont l'objectif est de favoriser la prévention des demandeurs d'emploi et lutter contre le non-recours aux droits.
- À venir au 1^{er} janvier 2025, l'inscription de tous les nouveaux demandeurs de RSA ainsi que tous les bRSA ==> permettra de faciliter le repérage de ce public
- Collaboration dispositif AGIR avec le SPE effective

Indicateurs de suivi

- > bRSA inscrits comme demandeurs d'emploi au 3^e trimestre 2024 :
 - 5 548 toutes catégories (+5,7 %/N-1)
 - 3 533 (64 %) ont bénéficié d'au moins 1 service dans les 12 mois
 - dont 1 794 (32 %) de mises en relation sur des offres d'emploi
- > Accompagnement Global depuis le 1^{er} janvier 2024 :
 - 553 intégrations (+28 %/N-1) dont 70,5 % de bRSA (+4,5 points/N-1)
 - 440 sorties (+21,5 %/N-1) dont 40 % de sorties positives soit 173 bRSA (+22 %/N-1). 31 % de sorties en emploi et 8,2 % en formation

Perspectives 2025

- > Poursuite de cette action



AXE STRATÉGIQUE 1

Dynamiser les parcours d'insertion au regard des singularités, des besoins des personnes accompagnées et de leurs potentialités

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

1-2 Valoriser le pouvoir d'agir des personnes et accompagner différemment leur parcours

Action n° 6

Consolider la formation des travailleurs sociaux pour une meilleure prise en compte et valorisation des compétences psychosociales des personnes, et plus largement de leur pouvoir d'agir

Objectif de l'action

Contenu de l'action et réalisation

Bénéficiaires de l'action

Pilote de l'action ou co-pilote

Partenaires pressentis

Indicateurs de suivi

Phasage

• 2024 et 2027

Programmation ultérieure

AXE STRATÉGIQUE 1

Dynamiser les parcours d'insertion au regard des singularités, des besoins des personnes accompagnées et de leurs potentialités

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

1-2 Valoriser le pouvoir d'agir des personnes et accompagner différemment leur parcours

Action n° 7

Promouvoir toutes les expériences favorisant la pair-aidance entre les personnes allocataires du rSa

Réalisations 2024

- Cette action n'a pas été mise en œuvre.

Freins/obstacles

- > L'arrivée au 1^{er} janvier d'une nouvelle conseillère technique d'insertion qui a eu besoin de temps pour découvrir le fonctionnement du comité départemental des allocataires RSA et connaître les différents allocataires qui y siègent.
- > La priorité a été mise sur le déploiement des comités locaux des usagers.

À signaler

- La conseillère technique a amorcé une recherche sur les différents types de pairs-aidants : travailleurs pairs, intervenants pairs... afin de trouver le bon intervenant, la bonne formation auprès des allocataires RSA.

Indicateurs de suivi**Perspectives 2025**

- > Poursuite de cette action



AXE STRATÉGIQUE 1

Dynamiser les parcours d'insertion au regard des singularités, des besoins des personnes accompagnées et de leurs potentialités

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

1-2 Valoriser le pouvoir d'agir des personnes et accompagner différemment leur parcours

Action n° 8 Construire un outil type « carnet de bord » ou « projet personnalisé d'insertion » à l'attention des personnes accompagnées et de leurs accompagnants afin de suivre les étapes du parcours	
Objectif de l'action • Garantir le respect du principe du « <i>dites-le nous une fois</i> » grâce à la création d'un outil partagé entre les acteurs	
Contenu de l'action et réalisation > Dans le cadre de la mise en place du portail usager, il s'agit de construire un outil pour l'allocataire rSA qui lui permette de : - capitaliser ses expériences - faciliter les échanges avec les partenaires - faciliter la contractualisation avec le Département ou Pôle Emploi Ce carnet de bord s'articulera avec les autres outils utilisés par les acteurs de l'insertion : diagnostic partagé, dispositifs accompagnement et contrats (contrat d'engagement réciproque ou Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi)	
Bénéficiaires de l'action • Allocataires du rSa	Pilote de l'action ou co-pilote • Conseil départemental 22 : Direction du développement social (<i>service insertion et économie sociale et solidaire</i>) et la Direction des systèmes d'information
Partenaires pressentis • Prescripteurs • Structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) • Service juridique du Conseil départemental 22	
Indicateurs de suivi • Nombre de carnets de bord établis par an	Phasage • 2024 et 2027

Fusion avec action n° 4

AXE STRATÉGIQUE 1

Dynamiser les parcours d'insertion au regard des singularités, des besoins des personnes accompagnées et de leurs potentialités

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

1-2 Valoriser le pouvoir d'agir des personnes et accompagner différemment leur parcours

Action n° 9

Reconnaître et favoriser l'accès au sport et à la culture dans le parcours d'insertion (ouverture sur l'extérieur, bien-être, estime de soi)

Objectif de l'action

Contenu de l'action et réalisation

Bénéficiaires de l'action

Pilote de l'action ou co-pilote

Partenaires pressentis

Indicateurs de suivi

Phasage

> 2024 à 2027

Marché infructueux en juillet 2024



AXE STRATÉGIQUE 1

Dynamiser les parcours d'insertion au regard des singularités, des besoins des personnes accompagnées et de leurs potentialités

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

1-3 Prendre en compte les singularités de certaines personnes accompagnées

Action n° 10	
Développer davantage la dimension « insertion » dans l'accompagnement éducatif des jeunes accompagnés (16/21 ans) par l'aide sociale à l'enfance	
Objectif de l'action	
Contenu de l'action et réalisation	
Bénéficiaires de l'action	Pilote de l'action ou co-pilote
Partenaires pressentis	
Indicateurs de suivi	Phasage > 2024 à 2027

Programmation ultérieure

AXE STRATÉGIQUE 1

Dynamiser les parcours d'insertion au regard des singularités, des besoins des personnes accompagnées et de leurs potentialités

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

1-3 Prendre en compte les singularités de certaines personnes accompagnées

Action n° 11

Proposer des actions dédiées pour soutenir l'insertion sociale et professionnelle des familles monoparentales

Réalisations 2024

- Axe de travail retenu par la Commission territoriale Emploi, Formation, Insertion de St-Brieuc-Lamballe
- Mise en place d'un groupe de travail dédié
- Après une première phase d'interconnaissance et de mise en commun des différentes ressources mobilisables par chacun des acteurs, le groupe de travail s'est attaché à identifier/qualifier les profils et problématiques d'insertion rencontrées par ces familles monoparentales par le collectage d'éléments statistique, d'enquêtes.
- Suite à cette phase, le groupe de travail a lancé l'élaboration d'outils de réponse aux problématiques et besoins identifiés. Ainsi, il a été élaboré un guide de parcours types. Ce guide est un outil qui permet d'identifier les phases clés du parcours d'une personne selon sa situation.
- Au-delà de ce guide, qui sera diffusé à l'ensemble des partenaires, le groupe a fait le constat d'un manque de dispositifs financiers, souples et réactifs mobilisables pour l'accompagnement des femmes en situation de monoparentalité, dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Cette problématique a conduit le groupe de travail à proposer la création d'un fonds dédié baptisé « chèque Égalité »

Freins/obstacles

> Démarche très chronophage

À signaler

- Évolution de la CTEFI en CLEFI en 2025 avec une feuille de route à construire. Cette thématique ne sera peut-être pas retenue dans ce cadre.

Indicateurs de suivi

- 4 réunions du GT
- Un état des lieux réalisé
- Un guide de parcours réalisé et diffusé aux acteurs
- Un fonds dédié à la levée des freins créé, « le chèque égalité », co-financé par la Région, la CD22 et SBAA

Perspectives 2025

- > retour des partenaires
- > suivi de cohortes



AXE STRATÉGIQUE 1

Dynamiser les parcours d'insertion au regard des singularités, des besoins des personnes accompagnées et de leurs potentialités

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

1-3 Prendre en compte les singularités de certaines personnes accompagnées

Action n° 12

Consacrer l'accompagnement spécifique pour certains publics allocataires du rSa
(gens du voyage, artistes, travailleurs indépendants, exploitants agricoles, grands précaires)

Réalisations 2024

- Conventions de délégation ou de partenariat renouvelées avec les structures partenaires-prestataires : MSA, Itinérance, Handicap 22, Adaléa, Missions Locales
- Mise en place de tableaux de suivi plus détaillés auprès de la MSA et ITINERANCE
- Travail sur le formalisme des documents MSA
- Travail d'interconnaissance entre les TS MSA et CPI CD22
- Déploiement de l'expérimentation rSa Missions Locales/MdD sur tous les territoires costarmoricains
- Refonte des barèmes du règlement FAJ des Missions Locales : actualisation suite à l'inflation et l'augmentation du coût de la vie
- Marché d'accompagnement des ArSa ETI renouvelé : démarrage le 9 novembre 2023 pour 8 mois reconduit jusqu'au 31 décembre. 50 accompagnements sur 2 territoires (MDDG et MDDS)
- Accompagnement des artistes ArSa par un travailleur social dédié et mise en place d'une formation « gérer et développer son activité d'artiste/auteur » par l'association 40 m cube pour 10 artistes.

Freins/obstacles

- > Le travail partenarial nécessite ingénierie et temps

À signaler

- De nombreux groupes de travail ont été réalisés pour améliorer l'articulation entre CD et partenaires.

Indicateurs de suivi

- > Nombre de ArSa accompagnés :
 - grands précaires : 30
 - gens du voyage : 216
 - exploitants agricoles : 120
 - Missions Locales : 320
 - Artistes : 170
- > Enquête de satisfaction non demandée et non spécifiée dans les conventions – point à faire évoluer

Perspectives 2025

- > Poursuite de cette action
 - Dialogue de gestion avec les partenaires à poursuivre avec régularité
 - Refonte du règlement intérieur FAJ pour les Missions Locales
 - Mise en place d'une nouvelle organisation cellule d'orientation pour la MSA

AXE STRATÉGIQUE 1

Dynamiser les parcours d'insertion au regard des singularités, des besoins des personnes accompagnées et de leurs potentialités

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

1-4 Développer des parcours d'insertion sociale

Action n° 13	
Promouvoir le bénévolat et la mobilisation des personnes au titre d'une utilité sociale sur leur territoire, en lien avec les acteurs associatifs, culturels et collectivités territoriales présentes sur les bassins de vie	
Objectif de l'action	
Contenu de l'action et réalisation	
Bénéficiaires de l'action	Pilote de l'action ou co-pilote
Partenaires pressentis	
Indicateurs de suivi	Phasage > 2024 à 2027

Fusion avec action 3



AXE STRATÉGIQUE 2

Conjuguer nos forces pour favoriser l'accès à un emploi durable pour les personnes accompagnées

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

1-4 Développer des parcours d'insertion sociale

Action n° 14	
Déployer des modalités d'« Aller vers » les personnes les plus isolées afin de lutter contre le non recours en favorisant l'accès aux droits	
Objectif de l'action	
Contenu de l'action et réalisation	
Bénéficiaires de l'action	Pilote de l'action ou co-pilote
Partenaires pressentis	
Indicateurs de suivi	Phasage > 2025 à 2027

Programmation ultérieure

AXE STRATÉGIQUE 2

Conjuguer nos forces pour favoriser l'accès
à un emploi durable pour les personnes accompagnées

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

2-1 Dépasser les freins pour aller vers l'emploi

Action n° 15

Encourager les coopérations territoriales pour proposer
une offre de mode de garde aux personnes en formation ou reprise d'emploi
en lien avec le schéma départemental des services aux familles

Réalisations 2024

- Labellisation de deux nouvelles structures (Dinan et Lamballe)
- Réunion du Réseau en avril 2024 avec toutes les crèches
- Formations à destination des crèches « pourquoi accueillir un public en insertion »
- Réflexion sur des lieux d'accueil pour les parents qui ont besoin de faire garder leurs enfants le temps d'un rdv FT, faire un CV...
- Dispositif « Lieu d'accueil enfant-parent » mis en place pour aider à la séparation

Freins/obstacles

- > Manque de communication entre les crèches et les structures d'insertion
- > Réticence au niveau des crèches d'accueillir un public en insertion car les professionnels ont l'habitude de travailler avec les enfants et non les parents. Ils considèrent que ce n'est pas le cœur de leur métier

À signaler

- La CNAF souhaite changer les critères et faire évoluer la labellisation crèche AVIP (déploiement possible auprès des assistantes maternelles...)

Indicateurs de suivi

- Nombre de places réservées par les établissements d'accueil du jeune enfant labellisés : 21
- Nombre d'enfants accueillis en établissements d'accueil du jeune enfant : 23
- Taux de retour à l'emploi des parents : pérennisation du mode de garde pour 9 enfants

Perspectives 2025

- > souhait de désignation d'une personne référente « crèches AVIP » parmi les Missions Locales pour faire le lien entre les structures
- > organisation d'une réunion d'échange avec ELAN et la référente CAF pour sensibiliser les partenaires sur le dispositif crèche AVIP.



<p>AXE STRATÉGIQUE 2 Conjuguer nos forces pour favoriser l'accès à un emploi durable pour les personnes accompagnées</p>	
<p>OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2-1 Dépasser les freins pour aller vers l'emploi</p>	
<p style="text-align: center;">Action n° 16 Soutenir les initiatives visant à lever les problèmes de mobilité (plateformes de mobilités et co-voiturage solidaire) en lien avec le schéma départemental des mobilités</p>	
<p>Réalisations 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 plateformes de mobilité existantes • Soutien financier aux 6 plateformes à hauteur de 200 000 € (co-financement à parité CD22-État dans le cadre du Pacte des Solidarités) • L'étayage de services proposés par les plateformes selon les réalités locales (ex : parc de véhicules en location) 	
<p>Freins/obstacles</p> <ul style="list-style-type: none"> > Pas de vision à long terme sur les financements > Baisse du financement FSE pour les plateformes 	
<p>À signaler</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux EPCI ne sont pas couverts par une plateforme de mobilité : LAC et LTC (Projet en cours sur LTC) 	
<p>Indicateurs de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 plateformes de mobilité existent et interviennent aujourd'hui sur le département sur les territoires suivants : Dinan Agglomération, Lamballe Terre et Mer, Guingamp Paimpol Agglomération, Communauté de communes du Kreiz Breizh, Loudéac Communauté, Saint-Brieuc Armor Agglomération. • Entre le 1^{er} janvier et le 20 novembre 2024 ce sont 853 personnes qui ont été accompagnées par une plateforme de mobilité 	<p>Perspectives 2025</p> <ul style="list-style-type: none"> > Action à poursuivre > Projet de plateforme mobilité en cours sur LTC

<p>AXE STRATÉGIQUE 2 Conjuguer nos forces pour favoriser l'accès à un emploi durable pour les personnes accompagnées</p>	
<p>OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2-1 Dépasser les freins pour aller vers l'emploi</p>	
<p>Action n° 17 Construire des parcours intégrés insertion, formation, emploi pour les secteurs d'activité en tension et les encourager financièrement</p>	
<p>Réalisations 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actions prévues : <ul style="list-style-type: none"> - Saint-Brieuc : démarrage le 12/11/24 - 5 réunions d'information les 3, 10, 15 et 22 octobre 2024 - Dinan : démarrage le 2/12/2024 - 5 réunions d'information les 4, 12, 14, 21 et 25 novembre 2024 • Phase de sensibilisation, information des partenaires sur les 2 territoires • Phase de sourcing avec envoi de courriers par le CD aux ArSa 	
<p>Freins/obstacles</p> <ul style="list-style-type: none"> > Difficulté à mobiliser les personnes > La majorité des candidats ont des difficultés de mobilité (absence de permis souvent), ce qui constitue un frein sur la mise en place de la période d'immersion en entreprise de la phase 1 en relation avec les disponibilités d'accueil des partenaires employeurs 	
<p>À signaler</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coût des courriers de sourcing : 2 263,80 € 	
<p>Indicateurs de suivi</p> <p>Dispositif 2024-2025</p> <ul style="list-style-type: none"> • St-Brieuc : 10 personnes sont entrées sur le dispositif en phase 1 le 12/11/2024, dont 5 ArSA • Dinan : démarrage le 16 décembre – 15 candidats entrés en phase1 dont 11 personnes allocataires du RSA • 4 réunions de présentation réalisées <p>Dispositif 2023-2024</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entrées en phase 1 : 12 personnes à Dinan, 18 à St-Brieuc • Entrées en phase 3 : 7 à Dinan, 5 à St-Brieuc • Sorties Dinan : 2 personnes en CDI, 3 en CDD, 1 en recherche de contrat de pro, 1 personne qui ne donne pas de nouvelles. • Sorties St-Brieuc : 3 CDD, 1 entrée en formation d'orientation, 1 en congé maternité 	<p>Perspectives 2025</p> <ul style="list-style-type: none"> > Action à poursuivre > Méthode de sourcing à réinterroger avec le CLPS.



AXE STRATÉGIQUE 2

Conjuguer nos forces pour favoriser l'accès à un emploi durable pour les personnes accompagnées

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

2-1 Dépasser les freins pour aller vers l'emploi

Action n° 18

Consacrer le rôle des infirmiers de territoire, acteurs clef dans la médiation en santé pour les allocataires du rSa accompagnés par les pôles sociaux du Département

Réalisations 2024

- La formation sur « les souffrances psychiques et pathologie mentale, lien avec la vulnérabilité sociale » (21h) a été suivie par 9 infirmiers (sur 14)
- Ciblage des pathologies « psy » et addictions mais aussi des TMS identifiées comme frein majeur pour l'insertion. Ainsi, 9 infirmiers ont suivi la formation sur les troubles musculo-squelettiques.
- Enregistrement sur SOLIS en cours d'harmonisation pour la réalisation de bilans d'activité

Freins/obstacles

- > Nouvelle IDE arrivée en août à la MDDD
- > Nouvelle chargée de mission territoires et santé, avec prise de poste en mi-temps thérapeutique sur les sept premiers mois.

À signaler

Indicateurs de suivi

- Le bilan de santé, très utilisé pour tout public par les infirmières de Saint-Brieuc, devient difficile à mettre en œuvre dès qu'on s'éloigne de St-Brieuc, car les conditions de ces bilans (convocation à 7 h 45, à jeun) sont difficiles à respecter pour quelqu'un qui n'est pas autonome en matière de mobilité. De plus, le bilan de santé réalisé par la CPAM exclut les publics relevant de la MSA.

Perspectives 2025

- Sur les indicateurs pressentis :**
- > Le dispositif « mon bilan de prévention » pourrait être plus accessible (le bilan est réalisé par différents professionnels de santé sur les territoires), et concerne tout public puisqu'il relève de l'Assurance maladie.
 - > Vérification de la pertinence des items disponibles sur Solis et harmonisation des saisies par les infirmiers de territoires.

AXE STRATÉGIQUE 2

Conjuguer nos forces pour favoriser l'accès à un emploi durable pour les personnes accompagnées

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

2-2 Co-construire les accompagnements socio- professionnels entre acteurs

Action n° 19

Coordonner les parcours des personnes via des outils partagés : le logiciel Néoinsertion, le diagnostic 360...

Objectif de l'action

Contenu de l'action et réalisation

Bénéficiaires de l'action

Pilote de l'action ou co-pilote

Partenaires pressentis

Indicateurs de suivi

Phasage

> 2024 à 2027

Mise en suspend cause déploiement loi PE



AXE STRATÉGIQUE 2

Conjuguer nos forces pour favoriser l'accès
à un emploi durable pour les personnes accompagnées

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

2-2 Co-construire les accompagnements socio- professionnels entre acteurs

Action n° 20

Renforcer le rôle des conseillers parcours insertion au sein des Maisons du Département pour faciliter les liens entre les travailleurs sociaux et les acteurs sur les territoires

Réalisations 2024

Créer des supports d'information par les conseillers parcours d'insertion au profit des agents des pôles sociaux pour une meilleure appréhension et connaissance de l'offre de service disponible en insertion sur les territoires.

Création de nouveaux supports d'information au profit des agents des pôles sociaux pour une meilleure appréhension et connaissance de l'offre de service disponible en insertion sur les territoires :

- Document support aux entretiens CER « aidants/soutenants familiaux »
- Co-création, avec le comité départemental des représentants allocataires rsa, d'un flyer d'information sur la participation des allocataires rsa (CLRSA, Comités locaux et départemental)
- Adaptation de plusieurs documents en carte mentale, facilitation graphique ou FALC

Mise à jour et développement des supports déjà créés :

- Lettres d'infos mensuelles et newsletters insertion à destination des TS / mails d'infos et de partage de l'actualité partenaires emploi/formation
- Utilisation de panneaux d'affichage pour info Insertion aux TS
- Classeur infos dispositifs insertion consultables par les TS en MDD
- Création et mises à jour des espaces d'infos insertion sur le lecteur Q: ou GECO
- Dispositif Inès, pour information diffusée au public sur les écrans en salle d'attente et mise à disposition de documentation papier (flyers, affiches,...) au public --> pas réalisable sur toutes les MDD
- Poursuite du déploiement de l'outil diagnostic partagé « mon parcours pour rebondir » auprès des travailleurs sociaux et partenaires
- Mise à jour des tableaux récapitulatifs des dispositifs d'accompagnement en insertion, schémas, cartes mentales, déjà créés (The Man, IAE,...)
- Gestion d'espaces dédié infos (docs, affichage, actualités) insertion/formations/emploi à destination du public

Participer ou organiser des évènements (ex : forums insertion ou visites sur sites) sur les territoires pour favoriser le travail de réseau et l'interconnaissance entre acteurs.

Organisation de rencontres/visites des structures partenaires :

- Visites organisées dans différentes structures à destination des TS
- Rencontres de partenaires/CPI (interconnaissance, partage des initiatives locales et partenariats entre CPI pour réflexion de mise en œuvre sur les autres territoires...)
- Temps d'échanges et d'interconnaissance facilitant le lien partenarial sur chacun des territoires, parfois partagés avec les Coordonnateurs rsa, Chefs de service, Infirmiers de territoire,...

Organisation et/ou participation à des Forums ou évènements partenaires à destination des publics :

- Forum Insertion Dinan
- Cafés rencontre Dinan
- Participation à différents forums : Rencontres de l'emploi, Forum de l'Emploi et de la Formation, créateurs d'entreprise, forum des aidants...
- Participation et/ou co-animation aux événements pilotés par France Travail, Missions Locales ou autres partenaires : job dating, informations collectives, Défis Métiers, rdv de l'IAE...
- Organisation et animation de la journée Portes Ouvertes MDD sur la thématique insertion
- Poursuite des forums « Parents solos » sur Saint-Brieuc, Agglomération SBAA et Agglo LTM.
- Participation et promotion des projets menés par le service insertion sociale et professionnelle de l'agglomération SBAA
- Poursuite du développement du PAEAD (réunion d'info, participation Cotech et Copil, suivi, bilans)
- Participation et soutien à la mise en œuvre de Toutesport Loudéac
- Participation à une matinée de distribution de l'épicerie sociale « l'Epi'mobile »

Réalisations 2024

Participation et investissement dans les groupes de travail thématiques ou de projet de territoire :

- Participation à des groupes de travail : nouveau marché ETI, accompagnement des publics souffrant de troubles psychiques, expérimentation plateforme mobilité KBM, projet « un habitant, un emploi », tiers-lieu AFPA « village solutions », projet vélos « mobilise-toi » Lannion, ...
- Participation conférences sociales/territoriales
- Participation à la Faites de la Solidarité Loudéac, intégrant la participation d'allocataires RSA
- Autres événements d'interconnaissance partenariale à l'initiative d'autres services de la MDD (ex : rencontre culture/social, séminaire pôle social)
- Participation au CTEFI et groupes de travail -> déclinaisons en GLEFI sur certains territoires
- Réunions de coordination Gamme prépa + petits déjeuners de la formation
- Carrefour social
- Temps de travail entre CPI et Conseillère Technique Insertion sur différents thèmes qui conduisent à des expérimentations ou des nouveaux protocoles (itinérance, acco glo), des offres de marché (Elan), suivi des ETI, fiche technique aidant/soutenant, santé, ...
- Animations fonctionnelles partagées avec Coordonnateurs RSA.
- Déploiement du protocole « expérimentation MDD/Mission Locale », initié sur Lannion, sur les autres territoires.
- Groupe de travail Insertion/petite enfance sur St-Brieuc Armor Agglomération.

Renforcer la place des conseillers parcours d'insertion comme personnes ressources, experts sur le sujet de l'insertion pour les équipes des pôles sociaux (accompagnement à la pratique professionnelle et interface avec les partenaires)

Investissement des temps de réunion en MDD :

- Réunion thématique aux équipes sociales animés par les CPI
- Point info insertion en réunion de service SASP
- Invitation partenaires en réunion d'équipe ou de pôle social

Temps de formation à destination des Travailleurs Médico-sociaux de la MDD sur différentes thématiques et/ou outils :

- Plateforme Insertion 22
- Déploiement nouveau CER
- Temps d'accueil et de présentation des missions et ressources insertion en MDD organisés par chaque CPI, à destination des nouveaux professionnels arrivant en MDD, stagiaires,...
- Temps d'information et d'aide à la prise en main du nouveau CER, Insertion 22 auprès de la Mission Locale, France Travail, MSA

Organisation de permanences partenaires en MDD ou mise à disposition de bureaux

(acco glo, forum des savoirs, elan,...) permettant l'interconnaissance TMS/partenaires et favorisant les temps de debriefing pour certaines situations complexes

Organisation et/ou participation aux différentes instances :

- Participation aux Cellules d'Orientation en MDD+CO Itinérance
- Cotech et COPIL Acco Glo et ELAN
- Comité de suivi et bilans IAE / commissions de renouvellement des CDDI ACI
- Comités de suivis clause sociale
- CTEFI
- CTA France Travail
- Commission de parcours TZCLD
- Dialogues de gestion des ACI



Réalisations 2024

L'apport d'expertise et des suivis de parcours au quotidien :

- Partenariat soutenu avec référent Acco Glo, mise en TMS/référent Acco glo + Gestion des RDV tripartite Acco Glo/TS.
- Temps d'échanges et conseils techniques mensuels avec certains partenaires : Acco Glo, ELAN, AI, ACI, plateforme d'orientation, ...
- CPI= porte d'entrée des partenaires en MDD --> relai vers les TMS ou services concernés/ échanges autour des situations complexes
- Lecture, analyse et proposition de parcours pour tous les CER (Lannion et Dinan, Paimpol) ou sur proposition Coordo RSA, Chef de Service ou demande des TS (Loudéac, Guingamp...)
- Gestion des espaces GECCO CPI (Elan, PE, Forum, Mission Locale...) et transmission et suivi des prescriptions (Elan, Acco Glo, SIAE, Diag'O, Pep's, Gamme Prépa, Degemer pour Guingamp)
- Gestion de la plateforme « Les emplois de l'Inclusion »
- Remontée des événements insertion des territoires sur la plateforme insertion 22
- Bilans de toutes les prescriptions/entrées des dispositifs d'insertion, et transmission de ces bilans
- Interventions auprès des usagers sur sollicitation des TMS de manière ponctuelle
- Expertise insertion apportée aux Chefs De Service

Le développement des Comités d'usagers sur les territoires :

- Participation au Comité Départemental des allocataires RSA
- Mise en place et participation comité local de St-Brieuc, création d'une newsletter par et pour les ARSA
- Création d'un comité local sur Dinan
- Amorçe de la démarche de mise en place d'un comité local sur Lannion et Loudéac

Freins/obstacles

- > Non pérennisation du financement du 6^e poste de CPI : mise en stand by de projets sur St-Brieuc/Lamballe, impossible de s'engager sur des actions ou développer des projets partenariaux sans assurance d'un CPI pour assurer cette mission en 2025
- > Démarrage du plan de formation des CPI après trois ans d'exercice sur leurs missions. Pour l'animation des comités d'usagers, une formation sur les démarches participatives : méthodologie, techniques d'animation... apparaît essentielle (cf. formation « préparer et animer une action de participation des personnes concernées »)
- > Face aux autres priorités et urgences de la protection de l'enfance rencontrées par les équipes, la thématique insertion reste secondaire, ce qui impacte la mobilisation et l'implication au sein des MDD.

À signaler

- Questionnement sur la pérennisation du poste de CPI sur St-Brieuc couronne/Lamballe, ETP réparti actuellement entre deux professionnelles
- Un doc/schéma sur les procédures RSA/retraite proposé mais jamais validé officiellement
- CPI= porte d'entrée repérée pour les partenaires en MDD/facilitateurs au quotidien des liens entre TS/ partenaires dans le cadre de l'accompagnement des situations individuelles / soutien à l'élaboration des parcours d'insertion auprès des TS.

Indicateurs de suivi

- Questionnement sur la pérennisation du poste de CPI sur St-Brieuc couronne/Lamballe, ETP réparti actuellement entre deux professionnelles
- Un doc/schéma sur les procédures RSA/retraite proposé mais jamais validé officiellement
- CPI= porte d'entrée repérée pour les partenaires en MDD/facilitateurs au quotidien des liens entre TS/partenaires dans le cadre de l'accompagnement des situations individuelles / soutien à l'élaboration des parcours d'insertion auprès des TS.

Perspectives 2025

- Cette action est à poursuivre, a fortiori dans la perspective du déploiement de la loi plein emploi et des impacts organisationnels, partenariaux que ce déploiement générera et qu'il faudra accompagner auprès des équipes.
- > Création, organisation et animation de comité d'usagers locaux
 - > Poursuite déploiement de la plateforme Insertion 22
 - > Finalisation de la réflexion d'un nouveau marché ETI
 - > Poursuite de tous les projets interne MDD ou en collaboration avec les partenaires, de toutes les missions inhérentes aux CPI : suivi/gestion des prescriptions et dispositifs, et plateformes... Et de toutes les missions citées précédemment.

AXE STRATÉGIQUE 2

Conjuguer nos forces pour favoriser l'accès
à un emploi durable pour les personnes accompagnées

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

2-2 Co-construire les accompagnements socio- professionnels entre acteurs

Action n° 21

Simplifier et optimiser les parcours d'accompagnements
en mobilisant les instances de concertation locales

Réalisations 2024

- Continuité des cellules d'orientation, organisées chaque mois par secteur SASP, où sont invités les partenaires de l'emploi pour l'évaluation de parcours d'insertion.
- Participation des CPI au Comité Technique d'Animation organisés par France Travail : en 2024
- Poursuite des travaux menés par le CTEFI de Saint-Brieuc-Lamballe à travers deux groupes de travail sur l'insertion des familles monoparentales et sur les services à la personnes.
- Installation du Comité Départemental Emploi Formation Insertion en février 2024 en format expérimental.

Freins/obstacles**À signaler**

- Parution du décret n°2024-560 du 18 juin 2024 relatif aux comités territoriaux pour l'emploi
- Embauche d'une cheffe de projet chargée, en lien avec les services déconcentrés de l'État et les partenaires locaux, de définir une feuille de route départementale.

Indicateurs de suivi

- Production du guide pour les professionnels « Parent-solo, un chemin vers l'emploi »

Perspectives 2025

AXE STRATÉGIQUE 2

Conjuguer nos forces pour favoriser l'accès à un emploi durable pour les personnes accompagnées

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

2-3 Développer de nouvelles modalités de mises en relation entre personne accompagnée/employeur/partenaire de l'insertion pour favoriser l'entrée en emploi

Action n° 22

Promouvoir auprès de l'ensemble des acteurs de l'insertion par l'activité économique la démarche de « médiation active vers l'emploi » : « l'emploi d'abord » et le coaching renforcé

Objectif de l'action

Contenu de l'action et réalisation

Bénéficiaires de l'action

Pilote de l'action ou co-pilote

Partenaires pressentis

Indicateurs de suivi

Phasage

> 2024

Programmation ultérieure

AXE STRATÉGIQUE 2**Conjuguer nos forces pour favoriser l'accès à un emploi durable pour les personnes accompagnées****OBJECTIF OPÉRATIONNEL****2-3 Développer de nouvelles modalités de mises en relation entre personne accompagnée/employeur/partenaire de l'insertion pour favoriser l'entrée en emploi****Action n° 23**

S'appuyer sur le réseau de l'économie sociale et solidaire pour proposer et soutenir les initiatives permettant un rapprochement entre les acteurs de l'insertion et ceux de l'économie

Objectif de l'action

- Créer et animer un espace d'innovation et d'expérimentation réunissant les allocataires du rSa, les acteurs de l'insertion par l'activité économique, ceux de l'économie, des solidarités et de l'économie sociale et solidaire (ESS)

Contenu de l'action et réalisation

- > À travers cet espace d'innovation sociale, il s'agit de :
- produire et de mesurer des opportunités d'actions (ou micro-actions) à partir d'un diagnostic des parcours d'insertion sociale et professionnelle
 - expérimenter ces micro-actions sur des micro-territoires volontaires
 - modéliser et essaimer les micro-actions à l'échelle du territoire départemental
- > Mise en œuvre :
- développer une approche ascendante qui s'appuie sur une photographie des situations locales sur les 4 ou 5 bassins de vie principaux des Côtes d'Armor. La réalisation des travaux se fait en prenant appui sur des structures de l'économie sociale et solidaire ancrées localement et ayant une fonction réseau élargie : les Pôles ESS de territoire
 - > Chacune des photographies locales permettra d'émettre des hypothèses d'actions à expérimenter et de mobiliser les acteurs, les partenaires, les bénéficiaires.
 - développer une démarche d'innovation sociale - l'innovation sociale est la réponse à des besoins peu ou mal pourvus par les bénéficiaires eux-mêmes. Dans le cas présent, il s'agit de considérer que tous les acteurs sont des bénéficiaires (rSa, acteurs de l'insertion par l'activité économique, les acteurs économiques). Ils doivent donc être les premiers acteurs d'une conduite de changement permettant de meilleurs résultats, de meilleurs impacts.

Bénéficiaires de l'action

- Allocataires rSa, acteurs de l'insertion par l'activité économique, acteurs du monde économique, acteurs de l'économie sociale et solidaire, services départementaux en charge de l'insertion (*Direction du développement social et les Maisons du Département*)

Pilote de l'action ou co-pilote

- Réseau économique social et solidaire / pôles ESS - coordination Rich'ESS
- Conseil départemental 22 - Direction du développement social (*service insertion et économie sociale et solidaire*)

Partenaires pressentis

- **Acteurs de l'insertion par l'activité économique** : associations, structures d'insertion par l'activité économique, fédération des acteurs de l'insertion par l'activité économique, les missions locales...
- **Réseaux économiques** : ADE 22, club des entreprises inclusives 22, produit en Bretagne, Saint-Brieuc entreprises, les services de développement économique des EPCI du territoire.
- **Acteurs de l'économie sociale et solidaire** : Pôles ESS de territoires (Ouest Côtes d'Armor, Pays de Dinan, Centre Bretagne, Centre Ouest Bretagne, Pays de Saint-Brieuc), réseau germe armor (réseau de progrès des managers), le Tag22 (Incubateur d'entreprises ESS), fédération acteurs de la solidarité...

Indicateurs de suivi

- Réalisation ou non des différentes étapes du projet
- Niveau d'interconnaissance des acteurs : création de nouvelles formes de relations basées sur la production commune d'innovation sociale

Phasage

> 2023 à 2027

AXE STRATÉGIQUE 2 Conjuguer nos forces pour favoriser l'accès à un emploi durable pour les personnes accompagnées	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2-3 Développer de nouvelles modalités de mises en relation entre personne accompagnée/employeur/partenaire de l'insertion pour favoriser l'entrée en emploi	
Action n° 24 Poursuivre le déploiement de la clause sociale d'insertion par l'activité économique, ainsi que les marchés réservés à l'insertion et au handicap dans les marchés publics du Conseil départemental	
Réalisations 2024 <ul style="list-style-type: none"> • Réflexion entre la facilitatrice de la clause sociale, les agents du service de la commande publique et les services opérationnels dès le stade de l'avant projet de marché sur l'opportunité d'y insérer une clause sociale d'insertion (heures d'insertion ou marché réservé) • Développement des heures d'insertion sur les marchés de prestations intellectuelles 	
Freins/obstacles <ul style="list-style-type: none"> > Structures de l'IAE sont de moins en moins nombreuses à répondre aux marchés publics > Une ETTI de Saint-Brieuc a fermé en 2024 > Une EI en liquidation judiciaire 	
À signaler <ul style="list-style-type: none"> • Pas de recul sur la plus-value des heures d'insertion sur les marchés de prestations intellectuelles. La montée en puissance se fera en fonction des bilans des marchés où un calibrage a été défini. 	
Indicateurs de suivi	Perspectives 2025
(Conseil Départemental maître d'ouvrage – Maj au 01/11/2024) <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de marchés clausés : 34 • Nombre d'heures d'insertion réalisées : 5475h • Nombre de marchés réservés en cours : 27 • Nombre d'allocataires RSA ayant bénéficié d'une clause sociale : 2 	> Cette action est à poursuivre : le développement des clauses d'insertion dans les marchés du Conseil Départemental et notamment sur les marchés autres que les marchés de travaux, à savoir les marchés de services et de prestations intellectuelles conformément aux objectifs du SPASER 2023/2028.

AXE STRATÉGIQUE 2

Conjuguer nos forces pour favoriser l'accès
à un emploi durable pour les personnes accompagnées

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

2-3 Développer de nouvelles modalités de mises en relation entre personne accompagnée/employeur/partenaire de l'insertion pour favoriser l'entrée en emploi

Action n° 25

accompagner les ateliers et chantiers d'insertion dans la consolidation ou l'évolution de leur offre pour une plus grande adéquation avec les besoins et profils des allocataires rSa

Réalisations 2024

- Mise en œuvre des nouvelles modalités de financement pour la 1^{re} année :
- Une subvention socle (80 %) acquise sur la réalisation du volume d'ETP conventionné et de la présence de 60 % d'ARSA parmi les salariés.
- Une part additionnelle (20 %) acquise en fonction de l'atteinte d'objectifs complémentaires : Taux de sorties dynamiques, taux de féminisation, taux de salariés ayant fait des immersions en entreprise, nombre de sessions de recrutement (« aller vers »).

Freins/obstacles

- > Pour l'année 2025, au regard du contexte budgétaire, le subventionnement des ETP sera au mieux à niveau constant.
- > Incertitude sur les financements État et CD 22 à moyen terme

À signaler

- Les dialogues de gestion permettent d'échanger sur la consommation effective des ETP conventionnés entre les ACI, l'État, et le CD 22, ainsi que sur les perspectives 2025.

Indicateurs de suivi

- 301,99 ETP conventionnés fin 2024 pour 14 ACI
- Un ACI en difficulté économique

Perspectives 2025

- > Réunion collective aux ACI fin 1^{er} trimestre 2025 pour évaluation de la mise en œuvre des nouvelles modalités de financement et ajustements éventuels
- > réunion d'information/sensibilisation à la clause sociale des collectivités locales – pilotage par le service de la commande publique
- > mise en place d'une conférence des financeurs en lien avec la DDETS



AXE STRATÉGIQUE 3

Garantir un pilotage concerté de la politique départementale avec les acteurs, les citoyens et les territoires

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

3-1 Mieux connaître les personnes accompagnées en insertion

Action n° 26

Solliciter des remontées régulières d'éléments de diagnostic de la part des partenaires associatifs et institutionnels

Objectif de l'action

Contenu de l'action et réalisation

Bénéficiaires de l'action

Pilote de l'action ou co-pilote

Partenaires pressentis

Indicateurs de suivi

Phasage

> 2024 à 2027

Mise en suspend cause déploiement loi PE

AXE STRATÉGIQUE 3

Garantir un pilotage concerté de la politique départementale avec les acteurs, les citoyens et les territoires

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

3-1 Mieux connaître les personnes accompagnées en insertion

Action n° 27

Moderniser et fiabiliser les systèmes d'information et garantir l'interopérabilité des outils

Objectif de l'action

Contenu de l'action et réalisation

Bénéficiaires de l'action

Pilote de l'action ou co-pilote

Partenaires pressentis

Indicateurs de suivi

Phasage

> 2025 à 2027

Mise en suspend cause déploiement loi PE



AXE STRATÉGIQUE 3

Garantir un pilotage concerté de la politique départementale avec les acteurs, les citoyens et les territoires

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

3-2 Se doter d'instances de gouvernance partagées et concertées sur la vie du programme départemental d'insertion

Action n° 28

Créer un comité de suivi du programme départemental d'insertion, composé des acteurs associés à son élaboration et réuni annuellement pour un bilan des réalisations et une priorisation des projets à conduire

Réalisations 2024

- Fusion avec la fiche action n°32
- Mise en place du mode projet pour élaborer la journée « Insertion / PDI » du 17 décembre 2024 : groupe de travail, détermination d'une thématique fil rouge, construction du contenu de la journée et de son animation, recherche d'un grand témoin, organisation logistique, coordination et accompagnement des partenaires pour leur présentation...
- Coordination des pilotes (envoi mails, réunions) des fiches
- Élaboration du contenu et du déroulé de la réunion du comité de suivi
- Tenue, animation de la réunion le 17 décembre 2024

Freins/obstacles

> Conception de la journée très chronophage

À signaler

Indicateurs de suivi

- 2 réunions de coordination des 8 pilotes
- Réalisation des fiches de bilan 2024
- Réunions multiples de l'équipe projet de la journée du 17 décembre
82 personnes présentes
- Élaboration d'un questionnaire de satisfaction sur cette journée

Perspectives 2025

> Cette action est à poursuivre sous ce format et avec ce principe d'une thématique fil rouge afin de regarder l'insertion sous un autre prisme.

AXE STRATÉGIQUE 3

Garantir un pilotage concerté de la politique départementale avec les acteurs, les citoyens et les territoires

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

3-2 Se doter d'instances de gouvernance partagées et concertées sur la vie du programme départemental d'insertion

Action n° 29

Créer et animer un comité d'usagers départemental, composé des représentants locaux des allocataires rSa, pour notamment l'associer au suivi du programme départemental d'insertion

Réalisations 2024

- Finalisation du nouveau Contrat d'Engagements Réciproques
- Travail sur le déploiement de comités locaux d'usagers
- Réalisation d'un flyer sur la participation des allocataires RSA et leur rôle dans les différentes instances : Comité local, comité départemental et commission locale RSA
- Avis sur les scénarios pour l'accompagnement des allocataires RSA / Travailleurs indépendants
- Préparation de la journée départementale Insertion sur le thème « Insertion et écologie populaire ».

Freins/obstacles

> Il est difficile de recruter des nouveaux allocataires RSA et de nouveaux professionnels

À signaler

- L'arrivée d'une nouvelle conseillère technique insertion qui a repris l'animation du comité départemental des allocataires RSA.
- Depuis septembre le comité se réunit sur la journée afin d'avoir plus de temps pour la réflexion et la réalisation d'outils.

Indicateurs de suivi

- 8 réunions
- 12 allocataires du RSA
- 7 professionnels des Maisons du Département

Perspectives 2025

> Cette action est à poursuivre



AXE STRATÉGIQUE 3

Garantir un pilotage concerté de la politique départementale avec les acteurs, les citoyens et les territoires

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

3-2 Se doter d'instances de gouvernance partagées et concertées sur la vie du programme départemental d'insertion

Action n° 30 organiser annuellement une conférence des financeurs des structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE)	
Objectif de l'action	
Contenu de l'action et réalisation	
Bénéficiaires de l'action	Pilote de l'action ou copilote
Partenaires pressentis	
Indicateurs de suivi	Phasage > 2024 à 2027

Programmation ultérieure

AXE STRATÉGIQUE 3

Garantir un pilotage concerté de la politique départementale avec les acteurs, les citoyens et les territoires

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

3-3 Garantir l'interconnaissance entre les acteurs sur les territoires

Action n° 31

Impulser une démarche d'aller vers de la part des acteurs de l'insertion et de la formation via des rencontres programmées en direction des prescripteurs et du public

Réalisations 2024

- Cafés rencontre Dinan
- Participation à différents forums : Rencontres de l'emploi, Forum de l'Emploi et de la Formation, Forum de l'insertion, créateurs d'entreprise, forum des aidants...
- Participation et/ou co-animation aux événements pilotés par France Travail, Missions Locales ou autres partenaires : job dating, informations collectives, Défis Métiers, rdv de l'IAE...
- Participation aux CTA France Travail et cotech, comités de suivi et groupes de travail avec les acteurs d'insertion des territoires
- Organisation et animation de la journée Portes Ouvertes MDD sur la thématique insertion
- Poursuite des forums « Parents solos » sur Saint-Brieuc, Agglomération SBAA et Agglo LTM.
- Participation à une matinée de distribution de l'épicerie sociale « l'Epi'mobile »
- Participation à la journée « faites de la solidarité »
- Visites organisées dans différentes structures à destination des TS (visite ACI, EBE, ...)
- Organisation de permanences partenaires en MDD (acco glo, forum des savoirs, Elan,...) permettant l'interconnaissance TMS/partenaires

Freins/obstacles

- > mobilité des personnes
- > éloignement de l'emploi
- > mode de garde
- > santé
- > motivation

À signaler

- Questionnement quant au canal de communication car peu de participation des A rSa par rapport au nombre d'invitations envoyées
- Poursuivre la mutualisation et articulations entre les partenaires sur l'organisation d'évènements
- La richesse des temps d'interconnaissance qui sont appréciés et productifs.

Indicateurs de suivi

- Nombre de participants professionnels : non connu
- Nombre d'allocataires rSa : non connu

Perspectives 2025

- > Cette action est à poursuivre



AXE STRATÉGIQUE 3

Garantir un pilotage concerté de la politique départementale avec les acteurs, les citoyens et les territoires

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

3-3 Garantir l'interconnaissance entre les acteurs sur les territoires

Action n° 32 et 28

Proposer un temps annuel « assises départementales de l'insertion » ouvert à l'ensemble des acteurs et notamment aux personnes accompagnées pour témoigner des actions et projets initiés sur les territoires dans l'année

Titre de la journée et argumentaire choix du sujet**INSERTION ET ÉCOLOGIE POPULAIRE - AGIR, COMPRENDRE ET S'OUTILLER**

Dans le cadre de sa politique d'insertion, le Département organise chaque année une journée dédiée au programme départemental de l'insertion (PDI) en présence de partenaires, de professionnels internes et de personnes concernées, autour d'un enjeu partagé. Cette année le Département a choisi de mettre en avant l'écologie et sa rencontre avec l'insertion.

L'objectif est de concevoir des politiques publiques qui ne pénalisent pas les plus vulnérables mais au contraire qui partent d'eux, tout en faisant de la transition un levier d'amélioration de leur situation sociale et environnementale.

Pourquoi ?

- > L'écologie est l'enjeu principal auquel nous sommes toutes et tous confrontés, tous les autres défis s'inscrivant en réalité dans cette problématique transverse.
- > Les populations les plus modestes sont les premières concernées par les impacts du dérèglement climatique et ses répercussions démultipliées sur la vie quotidienne et les mobilités géographiques.
- > Les personnes en précarité ne sont pas indifférentes à l'écologie, mais elles sont souvent privées des ressources nécessaires pour pouvoir la mettre en œuvre et donc dans l'impossibilité économique de suivre le mouvement.
- > L'écologie n'étant pas réservée à une certaine catégorie de population, des initiatives se développent dans les territoires et notamment dans certains domaines tels que l'insertion, la lutte contre la pauvreté, les services à la personne, l'alimentation durable, etc., pour autant elles demeurent encore peu visibles. Il est à noter que les initiatives les plus nombreuses se développent dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.
- > Le parcours d'insertion peut être un levier d'innovation sociale locale, en termes de développement social et d'opportunités économiques via de nouvelles activités à forte valeur ajoutée sur le plan environnemental (ressourceries, épiceries solidaires, activités de tri et réemploi, le bâtiment, les espaces verts, le transport, le maraichage...).
- > La prise en compte de l'écologie dans les pratiques professionnelles des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle implique une transformation de l'accompagnement vers des approches plus collectives et des méthodes d'intervention qui s'appuient davantage sur les modes de vie (vivre-ensemble) et plus attentif au cadre de vie des personnes accompagnées (conditions de la vie).
- > Il est nécessaire d'élaborer de manière collective, une écologie pour tous, ordinaire, populaire visant à concilier la transition écologique et la lutte contre les inégalités.

Cette journée vise à contribuer à :

- Favoriser l'appropriation de l'écologie par une sensibilisation adaptée à tous et en déconstruisant les a priori qui peuvent en découler, notamment auprès des personnes concernées.
- Reconnaître et valoriser les savoir-faire de « débrouillardises » des personnes en précarité, que l'on peut qualifier de pratiques écologiques.
- Dépasser les constats de ce que vivent les personnes en précarité (alimentation « malsaine », précarité énergétique...), en rendant visible les actions mises en œuvre et en développant le pouvoir d'agir de chacun et chacune.
- Sortir de l'exemple ponctuel isolé, mais faire en sorte que ça devienne des écosystèmes de transformation (cartographie de l'écosystème de quelques actions du PDI en lien avec 7 besoins fondamentaux)
- Réfléchir à une meilleure prise en compte de l'écologie populaire dans l'action publique.

Objectif de la journée

AGIR : contribuer, créer et amplifier des actions et valoriser des pratiques existantes

COMPRENDRE : porter des activités/actions collectives pour appréhender la situation écologique et ses implications locales

S'OUTILLER : identifier ou développer des outils, mutualiser des ressources, développer le pouvoir d'agir des plus modestes

Contenu de la journée

Matinée - 9h00-12h30

> 9h15 : Ouverture de la journée par le président du Département

> Quiz : insertion, précarité, l'écologie est-elle populaire ?

> Paroles de personnes concernées

> 9h55-11h : Conférence-débat « **Pour un contrat social de transition** »

- Noam LEANDRI, Président du collectif Alerte (regroupant 34 fédérations et associations nationales).

- Hugues FELTESSE, coordinateur du collectif Alerte Bretagne

Le Collectif s'est saisi de la planification écologique pour étudier au travers 4 thématiques, les différents impacts que celles-ci auront sur les populations les plus précaires. Afin de pouvoir y apporter des solutions, les associations de solidarité mettent en avant des propositions et des initiatives de terrain qui pourraient être généralisées. Rapport « Pour un contrat social de transition écologique juste »

> Échanges avec le public (pour permettre l'interconnaissance et faciliter la prise de parole/ en sous groupes de 5 personnes) – 3 questions auxquelles doivent répondre les groupes :

- Qu'est ce qui m'a interpellé (+ ou -) dans les interventions / sur quoi j'aimerais réagir ?

- Qu'est ce qui m'a intéressé ?

- Quelle question j'aimerais poser ?

L'après-midi 13h45 - 16h30

Fil rouge : « **L'écologie populaire peut se définir comme une écologie plus juste et solidaire qui part des réflexions et des actions des classes populaires.**

L'écologie populaire vise également à responsabiliser les communautés plutôt qu'à les culpabiliser en mettant en lumière les liens entre justice sociale et environnement. »

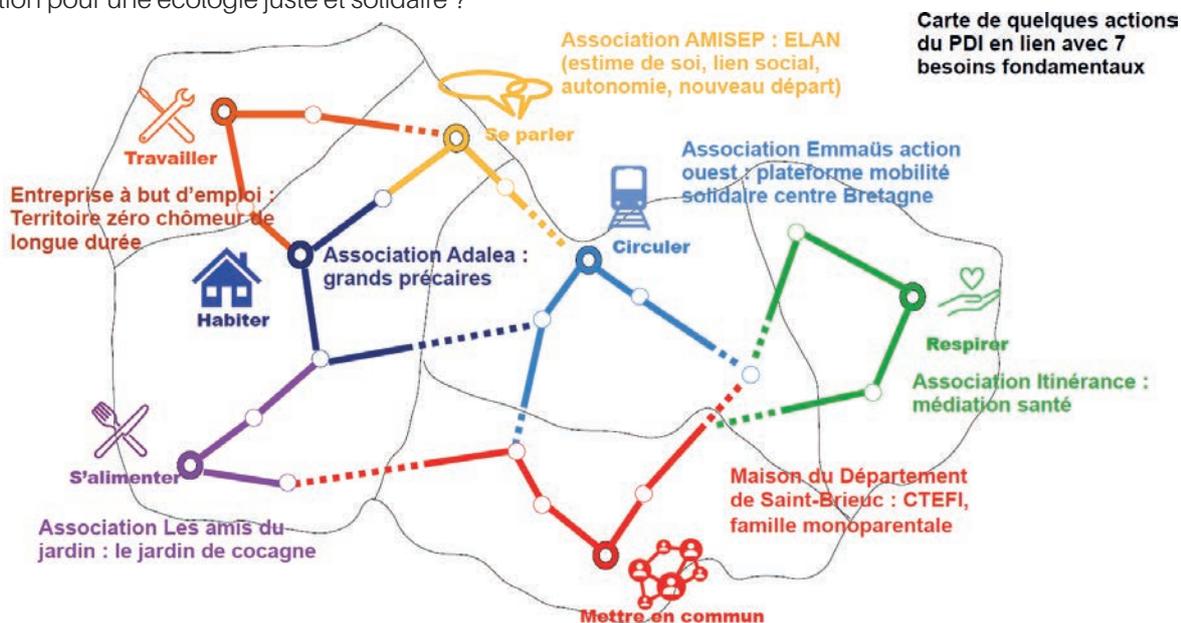
À partir de 7 besoins fondamentaux (1 besoin = 1 présentation), des structures partenaires vont témoigner et mettre en valeur une activité, un projet, une pratique et son impact écologique en 8 minutes maximum, sous différentes formes vidéo, saynète, pitch...

Le cadre des interventions posé aux partenaires :

- Contexte de la mise en œuvre de votre action

- Décrire brièvement votre action

- Comment évaluez-vous votre action sous l'angle de l'écologie ? A-t-elle des impacts auprès des personnes concernées ? A-t-elle des impacts auprès des professionnels ? Quelles pistes pour développer l'impact de mon action pour une écologie juste et solidaire ?



7 BESOINS « ÉCOLOGIE POPULAIRE » - INSERTION	PARTENAIRES / ACTION IDENTIFIÉE
Circuler	Emmaüs :Plateforme de mobilité solidaire
Respirer	Association Itinérance :Prévention santé
Mettre en commun	Travaux des acteurs de la CTEFI de St-Brieuc-Ploufragan
S'alimenter	Les amis du jardin : Chantier d'insertion de maraîchage bio
Travailler	Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée de Saint-Brieuc/Ploufragan
Habiter	Adaléa : Accès au logement pour les plus précaires
Se parler	AMISEP : Lien social
<p>Clôture de la journée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la vice-présidente déléguée à l'insertion, l'économie sociale et solidaire la directrice générale adjointe du pôle des solidarités humaines 	
<p>Public (130 personnes)</p> <ul style="list-style-type: none"> > Personnes accompagnées et concernées Partenaires du programme départemental d'insertion (structures associatives, partenaires publics) Professionnels des services sociaux départementaux 	

AXE STRATÉGIQUE 3

Garantir un pilotage concerté de la politique départementale avec les acteurs, les citoyens et les territoires

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

3-3 Garantir l'interconnaissance entre les acteurs sur les territoires

Action n° 33

Déployer une plateforme numérique pour informer sur l'offre de formation, d'insertion et d'emploi disponible pour les personnes

Objectif de l'action

Contenu de l'action et réalisation

Bénéficiaires de l'action

Pilote de l'action ou co-pilote

Partenaires pressentis

Indicateurs de suivi

Phasage

> 2024 à 2027

Action arrêtée - pas de déploiement de Néojob



AXE STRATÉGIQUE 3
Garantir un pilotage concerté de la politique départementale avec les acteurs, les citoyens et les territoires

OBJECTIF OPÉRATIONNEL
3-4 Permettre une traduction de la politique départementale à l'échelle des territoires

Action n° 34
Promouvoir la création de comités d'usagers à l'échelle de chaque établissement public de coopération intercommunale

Réalisations 2024

- Création d'un comité local à la Maison du Département de Dinan qui regroupe des usagers de la MdD et des professionnels. Une première rencontre a eu lieu le 1^{er} octobre avec 12 usagers et 6 professionnels. Cette rencontre a permis de faire connaissance et d'identifier des sujets à travailler.
- Un comité local des usagers existe déjà à la Maison du Département de Saint-Brieuc avec une rencontre une 1 fois par mois de tout le comité et des réunions intermédiaires avec quelques-uns pour travailler sur des sujets précis.
- À Loudéac : réunion entre les actuels représentants des allocataires RSA et 2 professionnelles pour réfléchir à la mise en œuvre d'un comité local sur la Maison du Département de Loudéac. Une réunion a également eu lieu avec la direction et les professionnels intéressés pour définir un cadre.
- À Lannion, le déploiement est porté par la CPI qui s'est fixé 3 objectifs : recruter des nouveaux allocataires, recruter des professionnels et rencontrer les personnes du Comité des parents de Lannion pour échanger sur leur expérience.
- Le comité départemental des allocataires RSA a consacré plusieurs séances de travail au déploiement des comités locaux notamment définir le rôle d'un comité local et suivre le déploiement au niveau des territoires.
- Réalisation d'un flyer par le comité départemental pour expliquer ce qu'on attend d'un allocataire quand il participe à un comité local, département ou à une commission locale RSA.

Freins/obstacles

> À la Maison du Département de Guingamp, en projet

À signaler

- Afin de continuer le déploiement des comités locaux, intérêt de former des professionnels à l'animation de démarches participatives comme l'ont fait les 2 animatrices de la MdD de Dinan.
- Cette démarche est chronophage pour les professionnels qui la portent (en sus de leurs missions habituelles).

Indicateurs de suivi

- 2 réunions du comité départemental des allocataires RSA
- 3 réunions préparatoires à Loudéac
- 5 réunions préparatoires à Dinan

Perspectives 2025

> Cette action est à poursuivre

AXE STRATÉGIQUE 3

Garantir un pilotage concerté de la politique départementale avec les acteurs, les citoyens et les territoires

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

3-4 Permettre une traduction de la politique départementale à l'échelle des territoires

Action n° 35

Promouvoir la construction de plans territoriaux d'insertion à l'échelle de chacun des établissements publics de coopération intercommunale, en associant les acteurs compétents sur le territoire et les comités d'usagers et en s'appuyant sur les instances partenariales locales

Objectif de l'action

Contenu de l'action et réalisation

Bénéficiaires de l'action

Pilote de l'action ou co-pilote

Partenaires pressentis

Indicateurs de suivi

Phasage

> 2025 à 2027

Programmation ultérieure



AXE STRATÉGIQUE 3

Garantir un pilotage concerté de la politique départementale avec les acteurs, les citoyens et les territoires

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

3-4 Permettre une traduction de la politique départementale à l'échelle des territoires

Action n° 36

Encourager les expérimentations et initiatives locales pour répondre au plus près aux besoins des personnes en insertion dans leur bassin de vie

Objectif de l'action

Contenu de l'action et réalisation

Bénéficiaires de l'action

Pilote de l'action ou copilote

Partenaires pressentis

Indicateurs de suivi

Phasage

> 2024 à 2027

Programmation ultérieure



Département des Côtes d'Armor

Direction développement social
9 place du Général de Gaulle
CS 42371
22023 Saint-Brieuc cedex 1



Département Infos Services
02 96 62 62 22

cotesdarmor.fr

